



Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
 ALSH ☎ 02.96.25.43.16.
 Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
 Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddillamotte.fr>

| ☎ 02.96.25.89.68 | Bibliothèque | Cybercommune |
|------------------|--------------|-----------------|
| Mardi | 16h45/17h45 | / |
| Mercredi | 15 h 30/18 h | |
| Vendredi | 16h45/17h45 | 13 h 45/15 h 45 |
| Samedi | 10 h / 12 h | |

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.
 « 1 rue des Bruyères »

Consultations sur rendez-vous : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ;
 Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
 Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
 Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
 Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.
 Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
 ☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :
www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

Presse locale, Les correspondants :
Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
 Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr
Le Télégramme : M. Michel BOSCHER.
 Tél : 06.26.07.58.39/02.96.26.00.03
boscher_michel@orange.fr
Le Courrier Indépendant : M^{me} Dominique CRASE
 Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com

Bulletin Municipal

Édité le 26/04/2023

N° 4

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr **Site :** www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.
Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
 Robert Moisan - Christelle Urvois - Michel Harnois

Sur rendez-vous
 ☎ 02.96.25.40.03

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

07/05 : Loto – Club de l'Amitié
14/05 : Rallye – Amicale Laïque.

Réception des travaux « Réseau Eaux Pluviales »

La réception des travaux du réseau d'eaux pluviales engagés rue de la croix rouge, impasse du 19 mars 1962 et impasse des platanes, a eu lieu mardi 11 avril 2023.

Le montant des travaux s'élève à 94 310 € TTC.

Étaient présents :

- M. Hervé HUNAUULT (Bureau d'études ATEC)
- M. Karl BRIAND Directeur et Mme Estelle JAMET Conductrice de travaux (société S.E.E.G.)
- M. Henri FLAGEUL Maire, M. Robert MOISAN, Adjoint à la voirie et réseaux, M. Michel HARNOIS, Adjoint aux finances, Mme Jocelyne LE TINNIER, Adjointe à la communication (absente sur la photo).
- M. Christophe NEVO, Directeur Général des Services.



Visite du restaurant scolaire



Samedi 15 avril, les élus ont visité le nouveau restaurant scolaire. Encore quelques travaux de finition (moquette, installation des équipements, ...) pendant 2 semaines et à partir du 2 mai, les enfants déjeuneront au nouveau restaurant. Une nouvelle visite a été programmée et réalisée le mercredi 19 avril pour les élus qui ne pouvaient être présents.

Projet éolien à La Motte



Une permanence publique d'information s'est tenue **ce mercredi 12 avril 2023** de 16h à 20h à la salle Athéna, concernant le projet de construction de 4 éoliennes sur la commune de LA MOTTE.

Le temps imparti à cette permanence a permis à un large public, des communes de La Motte et de Plouguenast-Langast, de venir s'informer. Dans un esprit courtois, les personnes ont énoncé leur sensibilité ou leur inquiétude, et aussi leur soutien. En effet, des visiteurs ont exprimé leur interrogation sur la question de l'énergie en général et notamment sur le remplacement de l'énergie fossile qui s'épuise.

Claire PETERS, Elise ESNEAULT et Audrey GUEYDON de l'ingénierie du groupe GAÏA ENERGY SYSTEMS, étaient présentes pour expliciter le projet et répondre aux questions de la population, accompagnées des élus Henri

FLAGEUL, Robert MOISAN, Michel HARNOIS et Jocelyne LE TINNIER.

Dans la continuité de l'étude, et ainsi que cela a été validé au conseil municipal le 19 octobre 2022, un comité de suivi du projet sera constitué.

Il sera composé d'un riverain de proximité mottérioux, d'une seconde personne de la commune, du président de la société de chasse, de l'adjoint à l'environnement, du maire, d'un élu de Loudéac Communauté. La municipalité a également souhaité la présence d'une personne de Plouguenast-Langast. (*commune limitrophe du projet*)

Modification du document d'urbanisme

Participez à l'enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) qui se déroulera **du vendredi 14 avril au mardi 16 mai 2023**.

Cette procédure va permettre de modifier :

- Le règlement
- Le zonage en lien avec la mise en œuvre de certains projets
- Des zonages spécifiques en campagne, appelés secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)
- L'identification des bâtiments agricoles pouvant changer de destination
- Le phasage de certaines zones à urbaniser (AU)
- Des prescriptions graphiques (emplacement réservé, marge de recul...).

Attention : la modification du document d'urbanisme ne concerne pas l'ajout de terrain constructible.

Plus de renseignements disponibles sur le site internet de la communauté de communes et sur les avis d'enquête publique affichés sur tout le territoire.

COMMÉMORATION DU 8 MAI : La cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945 aura lieu le **lundi 8 mai**.



Rendez-vous à 10 h 15, place de la Mairie.

À 10 h 30, cérémonie au cours de laquelle un hommage aux victimes de la déportation sera rendu au monument aux morts avec dépôt de gerbe, minute de silence à la mémoire des morts pour la France.

La municipalité et les anciens combattants invitent la population, les élus, les enseignants avec les enfants des écoles à cette journée du souvenir.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

ANIMAUX ERRANTS : Monsieur le Maire a reçu des doléances concernant l'errance des chats et des chiens et appelle à la vigilance quant à la responsabilité des propriétaires d'animaux.

Accueil des nouveaux élèves à l'école primaire publique de La Motte

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants à la Mairie pour la rentrée de septembre 2023. Ceci permet d'organiser au mieux l'accueil des enfants durant toute l'année.

Vous pouvez contacter la directrice. ☎ 02.96.25.45.74. Messagerie électronique : ecole.0221487x@ac-rennes.fr.

Bibliothèque Mots et Images

Une boîte à culture a été installée à la bibliothèque.

Vous pouvez y déposer les livres, CD, vinyles, jeux vidéo ou DVD dont vous n'avez plus l'utilité.

Horaires bibliothèque :

Le mardi de 16 h 45 à 17 h 45

Le mercredi de 15 h 30 à 18 h

Le vendredi de 16 h 45 à 17 h 45

Le samedi de 10 h à 12 h

Book Hémisphères qui est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et Entreprise d'Insertion, à but non lucratif, spécialisée dans le réemploi du livre et des produits culturels. Elle se chargera de leur traitement, soit en leur offrant une seconde vie en les remettant dans le circuit du livre, soit en les recyclant.



REMERCIEMENTS

☒ Dans l'impossibilité de répondre individuellement lors du décès de **Monsieur Pierre Le Mouel**, sa famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur peine, pour les marques d'amitié et de sympathie qui lui ont été témoignées.

☒ Marie Noëlle Créhan, Jean Marc et Stéphanie, Jean Paul et Corinne et leurs enfants remercient les personnes qui, par une présence, une carte, des fleurs se sont associées à leur peine lors du décès de **Monsieur Victor Créhan**.

INFORMATIONS DIVERSES

Messe au Foyer Roger Jouan le **jeudi 18 mai à 16 h**.

Don de sang : du **mardi 2 mai au jeudi 4 mai**, au Foyer municipal à LOUDEAC.

Prenez rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr.

Partagez votre pouvoir,
Donnez votre sang !

PRENEZ RDV
SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900 Service & appel gratuits

Mutuelle Just : Le saviez-vous ?

Vous pouvez désormais bénéficier d'une mutuelle performante à un tarif avantageux !

Loudéac communauté a négocié pour tous les habitants et travailleurs de la communauté de communes une offre de complémentaire santé.

☞ Pour en savoir plus : <https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/>

☞ Pour la découvrir et étudier votre prise en charge personnalisée, un conseiller de la Mutuelle Just vous accueillera sur rendez-vous lors des permanences :

• **Loudéac de 9h à 12h et de 14h à 17h** à France Service, 15 rue de Moncontour : **Les mardis 2 mai, 6 juin et 4 juillet**. • **Plouguenast-Langast de 9h à 12h** à la Mairie, 3 rue des Écoles : **Les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet**. • **Merdrignac de 14h à 17h** à l'Espace Sainte-Anne : **Les lundis 5 juin et 3 juillet**. • **Guerlédan de 14h à 17h** à la Mairie, 2 rue Sainte-Suzanne : **Les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet**. • **Le Mené de 9h à 12h et de 14h à 17h** à la Mairie, La Croix de Jeanne Éven : **Les jeudis 4 mai, 8 juin et 6 juillet**

☑ Pour choisir votre créneau, prenez rendez-vous sur le site <https://www.just.fr/nos-agences> ou appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

☞ Vous souhaitez plus d'informations, mais ne pouvez pas vous déplacer en permanence ?

☎ Les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17 h 30 au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires :

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023.

Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à **tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation** d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale **avant le 1^{er} juillet 2023**.

Ils doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Massage pour bébé

Vous massez votre enfant mais souhaiteriez des conseils ?

Vous souhaiteriez masser votre enfant mais ne savez pas comment ?

Atelier massage pour bébé, composé de 5 séances*, et animé par une instructrice, Karine BOURHY

LES MERCREDIS 3, 10, 17, 24 & 31 MAI 2023 de 10 h à 11 h 30

Bibliothèque, rue de Bel air

Réservé aux enfants de moins de 1 an accompagnés d'un parent. (5 enfants maximum/atelier). *Présence requise sur les 5 ateliers

GRATUIT • SUR INSCRIPTION - Renseignements et inscriptions au Relais petite enfance :

02 96 66 60 50 • 07 64 38 94 67 • rpe@loudeac-communaute.bzh

www.bretagnecentre.bzh

Formation : les taupes ! comment faire ?

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

La FGDON des Côtes-d'Armor propose depuis plusieurs années des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage des taupes pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

Plusieurs journées de formation seront organisées en 2023 (printemps et automne)

Durée : une demi-journée.

Contenu :

- La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries)
- Les moyens de lutte
- Application pratique sur le terrain

Public : tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

Coût : Gratuit (Formation incluse dans le cadre de la convention établie avec votre Communauté de Communes).

uniquement le samedi matin.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des bulletins d'informations sont disponibles, ou par téléphone.

Les lieux des formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Parlez-en autour de vous.

Deux semaines avant la session de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

Pour toute information complémentaire :

FGDON 22

13, Rue du Sabot – BP 28 - 22440 PLOUFRAGAN

02 96 01 37 90 fgdon22@innoval.com

VIE ASSOCIATIVE

L'Amicale Laïque

LA MOTTE

**RALLYE TOURISTIQUE
de l'Amicale Laïque**

**DIMANCHE
14 MAI 2023**



Le RALLYE TOURISTIQUE de l'Amicale Laïque revient après 3 ans d'absence.

Le principe : 1 voiture = 1 équipe. Pas trop de kms, économie oblige, et la découverte de notre région sous forme d'énigmes, de jeux et autres.

Mais surtout de la convivialité et de la bonne humeur !

Prévoir le pique-nique du midi. Le soir, des grillades vous seront servies.

Rendez-vous à partir de 9h salle Athéna le dimanche 14 Mai.

Club de l'Amitié

Journée à Belle Ile en Mer, organisée par le Club de l'Amitié, **le MERCREDI 31 MAI.**

Prix par personne : 96 €.

Inscription près des responsables avant le 01/05/2023. ☎ 02.96.25.42.96. Ouvert à tous.

Ça trotte à La Motte



Samedi 10 juin

- 16 h 15 : course enfants (gratuite)
- 17 h 15 : course nature 10 km, engagement : 9 €.
- 17 h 30 : course nature 18 km, engagement : 12 €
- 17 h 45 : 5 km pour TOUS !!! engagement : 7 €



Inscription : www.klikego.com

Retrait des dossards à partir de 16 h au terrain des sports.

Renseignements : 06 50 15 78 48 ou 06 10 32 36 16

MAIL : ca.trotte.a.la.motte@gmail.com

RAVITAILLEMENT sur le circuit et à l'arrivée (prévoir gobelet, flasque ou bidon)

Récompenses au trois 1er (hommes et femmes) des 3 courses

Lot pour chaque coureur et nombreux lots par tirage au sort

Dimanche 11 juin

- 8 h 30 : randonnées pédestres
3 circuits 5, 10 et 18 km, engagement 4 €

TOUS LES ENGAGEMENTS SERONT REVERSES à : AUTISME 22, ADAPEI pour IME, FONDATION DE KERPAPE